



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026

AVIS VOUS EST DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière, que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir adoptera, lors d'une séance extraordinaire le mardi 16 décembre 2025 à 19 h, à la salle du conseil, 7 chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir, ses prévisions budgétaires 2026 ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 28^e jour de novembre 2025.

(Original signé)

Pierrette Gendron, DMA
Directrice générale et
greffière-trésorière